CARTON ROUGE A ISRAEL

Toute discrimination d'un pays, d'un individu ou d'un groupe de personnes pour des raisons d'ethnie, de sexe, de langue, de religion, de politique ou pour toute autre raison est expressément interdite, sous peine de suspension ou d'exclusion.

Art. 3 des statuts de la FIFA

La **discrimination systématique** de la population palestinienne par Israël empêche les sportifs de pratiquer leur discipline et viole tant la Charte olympique que les statuts de la FIFA.

Selon la fondation pour le sport Atlas, Israël a, dans les neuf dernières années, **tué 383 sportifs** palestiniens de haut niveau et en a blessé plus de 2000.

Lors de l'attaque contre la Bande de Gaza de décembre 2008 et janvier 2009, Israël a **tué trois membres de l'équipe nationale** palestinienne de football et **détruit 19 installations** sportives.

Gaza: stade de football bombardé

A l'occasion du match de qualification Suisse-Israël du 14 octobre 2009, nous exigeons que la FIFA applique ses statuts et prononce la suspension d'Israël jusqu'à ce que ce pays respecte le droit international et les statuts des organisations supérieures du sport.

Cette action s'inscrit dans la campagne internationale de boycott, désinvestissement et sanctions à l'encontre d'Israël, lancée à l'appel de la société civile palestinienne. La campagne BDS se poursuivra jusqu'à ce que l'Etat d'Israël mette fin à l'occupation, à la colonisation et aux discriminations en Palestine, et reconnaisse le droit au retour des réfugiés

Pour davantage d'informations visitez www.bdsmovement.net et www.bds-info.ch

Collectif Urgence Palestine Neuchâtel – case postale 230 – 2002 Neuchâtel
cup.ne@urgencepalestine.ch